



AGRICULTURE STRATÉGIES

Newsletter n°55 : Capitaux, endettement, foncier - comparaison européenne ; point de situation pour la viticulture française

Bonjour,

Etant donné que les exploitations françaises mobilisent des capitaux plus faibles grâce au foncier moins cher (qui n'apparaît pas toujours dans la comptabilité) mais qu'elles sont pourtant bien plus endettées que leurs voisines européennes, à résultat courant équivalent, il leur reste moins de cash pour se rémunérer, épargner ou s'autofinancer. [Nous avons initié un travail à partir des résultats du RICA européen](#) qui ouvre des pistes sur la nécessité de mettre en relation l'efficacité économique des fermes (leur capacité à générer du revenu) et leur viabilité économique (l'adéquation entre ce revenu et le remboursement des prêts souscrits). Ces pistes doivent être étudiées à la fois dans une optique de comparaison des fermes européennes, de leurs revenus, mais aussi et surtout dans le cadre des stratégies de transmission des fermes.

Il est urgent de proposer des solutions pour parvenir à gérer et transmettre des fermes dont la valeur s'accroît au fil des années du fait de stratégies d'optimisation, d'agrandissement, mais aussi en lien avec des attentes sociétales qui requièrent des investissements spécifiques. Sinon la remontée des taux et la diminution de la capacité voire de la volonté des porteurs de projets d'installation à s'endetter face à une rentabilité déclinante auront pour conséquence une augmentation de l'agrandissement des exploitations existantes car elles ont davantage de capacité à investir... Ce processus ne fera qu'alimenter le problème et il est urgent d'envisager de nouveaux modèles sociétaux pour sortir du modèle actuel où le capital doit être transmis à chaque nouvelle génération.

La diversité de la viticulture française est aujourd'hui sa force et sa faiblesse. Un héritage culturel qu'elle doit parvenir à expliquer et valoriser, dans un contexte économique difficile, et des vins qu'il faut également adapter aux attentes nouvelles du consommateur, alors que la réglementation en matière de restructuration du vignoble impose de faire des choix rapides de replantation après arrachage. Pour la deuxième fois en 3 ans, le secteur vitivinicole français a dû solliciter une mesure d'urgence, la distillation de crise, pour évacuer des volumes devenus excédentaires. Entre aléas économiques, sanitaires et climatiques, l'un des joyaux de l'agriculture française semble bien malmené ces dernières années. Joel Boueilh, viticulteur à Saint-Mont (32) et Président des Vignerons Coopérateurs de France, co-Président de l'interprofession des vins du Sud-Ouest nous fait part de [sa vision sur les difficultés et les enjeux du secteur](#).

Bonne lecture,

Jacques Carles, Président d'Agriculture Stratégies
Le 6 décembre 2023

